



Separation de bien liquidation appartement

Par **weberjerome**, le **15/04/2017 à 10:54**

Bonjour
Je vais essayé de faire simple. J'ai acquis un appartement sur beziers en 2009, avec ma femme. Mais en 2010, nous avons divorcé. Et pas en bon terme. En ce qui concerne l'appartement, je suis le seul à avoir eu la charge complète des frais . impôts, appel de charge, etc... Elle n'a pas versé un centimes. Ma question : Est il possible de récupérer le bien à mon nom, sans qu'elle bénéficie de quoi que ce soit.
Merci

Par **Visiteur**, le **15/04/2017 à 19:33**

Bonsoir,
Qui habite cet appartement ?
Les montant payés à la place de votre ex correspondent-ils à la moitié de l'appartement?

Par **weberjerome**, le **16/04/2017 à 09:49**

L'appartement est en location. le locateur verse 450 euros mais il faut que je complète cette somme en versant en 250 euros tous les mois. De plus, l'appartement n'a pas été loué en permanence, j'ai été obligé de verser à ma banque le montant du 700 euros par mois. Pour compler le manque